

# Agent de sûreté et prévention en sécurité privée

RNCP34800 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                   |
| Code(s) NSF             | 344                        |
| Formacode(s)            | 42822, 42872               |
| Code(s) ROME            | K2503, K1705               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'enregistrement   | 23/07/2020                 |
| Date d'échéance         | 23/07/2023                 |

## Certificateur(s)

EST FORMATIONS · SIRET : 51144504100011

## Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                               | SIRET          | Habilitation                     |
|-----------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| ASS MAISON FAMILIALE ET INSTITUT, RURAL | 77835631100010 | Former et organiser l'évaluation |
| CAPF                                    | 53070907000037 | Former et organiser l'évaluation |
| CFMS                                    | 88123665700014 | Former et organiser l'évaluation |
| EASY SUCCESS                            | 52885000100025 | Former et organiser l'évaluation |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'agent de prévention et de sécurité assure la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique dans un cadre réglementaire et structuré. Il assure le filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité), alerte sa hiérarchie et les équipes d'intervention, porte secours aux personnes et assure le premier niveau d'intervention faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident.

### ACTIVITÉS VISÉES

Les activités visées :

1 - Sécuriser les biens et les personnes :

- L'agent de sécurité assure des missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes, en respectant la législation et la réglementation en vigueur, ainsi que les instructions de sa hiérarchie.
- Il accueille et contrôle l'accès des personnes aux sites, assurer la surveillance générale des lieux gardiennés et veille à la sécurité des éléments techniques de site.
- Il protège et assiste quelle que soit la situation, courante, conflictuelle, attentatoire, ...
- Il détecte les anomalies et les intrusions, gère les incidents. Il procède aussi aux actions de sauvegarde adaptées : assistance à personne, diagnostic, premiers gestes de secours (si besoin).

2 - Intervenir et informer

- L'agent de sécurité intervient à la demande du personnel autorisé à le faire ou sur déclenchement d'une alarme.

Lorsque l'intervention requise dépasse ses prérogatives, il avertit alors ou fait avertir les services compétents (ou les personnes désignées) pour faire cesser le trouble concerné.

- Après toute intervention, il informe sa hiérarchie ou les services publics de sécurité (police ou gendarmerie) par le biais d'un compte rendu, d'une « main courante » (plainte) manuscrite ou informatisée, d'une communication radio.

3 - Exercer ces activités exige savoirs (connaissances), savoir-faire (capacité de mise en œuvre) et savoir-être (comportements) qui doivent être combinés et maîtrisés pour attester des compétences requises :

- S'informer, se documenter, prendre en compte l'environnement, les consignes en lien avec ses missions par :

- o La prise en compte :

- + Des textes (lois et réglementations) relatifs à la sécurité privée : conditions d'exercice, droits et devoirs, compétences et rôle.

- o L'analyse :

- + Des consignes devant être mise en application

- + Des conditions de réalisation de la mission (matériels disponibles, personnes ressources, risques spécifiques...)

- Traiter des informations, prévoir des opérations de prévention ou d'intervention, mettre en œuvre les techniques adaptées :

- o Pour l'élaboration d'une méthodologie spécifique en fonction de la mission à remplir :

- + Garde statique,

- + Ronde,

- + Patrouille,

- + Tenue du PC,

- + Contrôle de flux.

- o Par la mise en œuvre de techniques professionnelles adaptées à la prévention :

- + Utilisation des matériels de lutte contre la malveillance (Poste Centrale de sécurité, différents types de caméras...)

- + Utilisation des matériels de communication (transmetteur récepteur portatif, téléphone, internet...)

- + Contrôle des matériels de secours à personnes (trousse de secours, défibrillateur automatique, matériels divers...)

- + Contrôle des matériels de lutte contre l'incendie (différents extincteurs, Robinet d'Incendie Armé, dispositifs de désenfumage, Bloc Autonome Éclairage de Sécurité, détecteurs divers...)

- o Par la mise en œuvre de techniques professionnelles adaptées à l'intervention.

- + En malveillance : contrôles d'accès, vérifications de sorties, pointeau de contrôle de ronde, arrière caisse, tenue du Poste Centrale de sécurité, inspecteur en centre commercial,

- + En incendie : utilisation des extincteurs, des Robinet d'Incendie Armé, des dispositifs de désenfumage, guides et serre-file (évacuation)

- + En secours à personnes : aide aux victimes (niveau Sauveteur Secouriste du Travail/Premier Secours Civique niveau 1), alerte aux secours

- Évaluer une situation, un risque potentiel, par l'analyse et l'évaluation :

- o Des risques liés à une attitude, à un comportement de tiers

- o Des risques liés à une intervention

- o Des conséquences d'une intervention sur les biens, les personnes, l'environnement.

- o De la nécessité de faire appel aux secours

- Communiquer

- o Avec les secours : message d'alerte, accueil et guidage, transfert de bilan secouriste

- o Avec les personnes impliquées (victimes, auteurs présumés, témoins)

- o Avec sa hiérarchie : rendre compte (main courante, compte rendu oral ou écrit)

- o Avec les partenaires

- o Avec le public

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Situer l'activité sur un plan légal

Participer à des actions de préventions

Participer à des interventions

Évaluer, décider, remédier,

Communiquer en interne et en externe, formaliser et reporter.

## Blocs de compétences

### RNCP34800BC01 — Exercer les activités de sécurité incendie, d'assistance à personnes et de sûreté

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les principaux aspects réglementaires et législatifs.

Appliquer à sa profession les obligations légales en matière de sécurité intérieure, de dispositions liées au code pénal et au code de procédure pénale.

Se conformer à la convention collective nationale de la branche Prévention Sécurité.

Maîtriser les différentes rubriques qui constituent le code de déontologie et appliquer les règles déontologiques édictées.

Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées. Appliquer le respect du droit de propriété, des juridictions civiles. Respecter la réglementation de la CNIL et le RGPD.

Différencier les notions de responsabilités et leur champ d'action.

Maîtriser la réglementation des armes et différencier les armes sur le plan réglementaire.

Appliquer les règles de la communication efficace à l'oral, au téléphone. Utiliser la technique de prise de notes rapide.

Appliquer les règles de l'accueil physique. Identifier et traiter la demande en respectant les consignes.

Adopter une posture professionnelle. Formaliser les dysfonctionnements observés. Appliquer parfaitement les consignes relatives aux moyens d'accès. Compléter correctement le registre d'accès. Délivrer les moyens d'accès et les récupérer sans omissions.

Compréhension et stricte application des consignes générales et particulières. Reconnaître les documents obligatoires au PC. Analyser les rubriques présentes dans les documents. Compléter de manière claire les documents. Utiliser le langage radiophonique. Savoir émettre un message court, simple et clair.

Savoir agir.

Identifier les rubriques de la main courante pour la compléter de manière claire.

Savoir écrire de manière lisible et compréhensible. Comprendre de manière élémentaire le fonctionnement d'un ordinateur. Utiliser un logiciel de traitement de texte et les principaux logiciels du métier pour rédiger une main courante électronique.

Tenir compte des étapes d'une ronde pour préparer un circuit et effectuer une ronde efficace. Rédiger un compte rendu de ronde en priorisant les informations.

Maîtriser les différents systèmes de gestion des clés. Identifier la localisation des clés. Appliquer correctement la procédure de gestion des clés

Adopter la bonne réaction en fonction de l'alarme. Rendre compte et appliquer les bonnes procédures. Lire, reconnaître, transmettre et appliquer

les consignes et procédures. Réaliser une remontée d'informations.

Identifier et appliquer des différents moyens

d'interventions. Choisir le moyen d'intervention adéquat en fonction de la situation et le mettre en œuvre.

Reconnaître les différentes méthodes de protection et les situations dans lesquelles elles se caractérisent. Adopter la bonne posture.

Respecter la déontologie.

Mesurer l'impact de la démarque inconnue.

Connaitre l'article régissant l'intervention auprès d'une victime.

Évaluer une situation nécessitant l'intervention. Détecter une situation à risque. Agir sur le risque.

Reconnaître la situation sans s'exposer soi-même. Analyser une situation d'accident. Mettre en œuvre les moyens nécessaires. Connaitre les numéros d'appel d'urgence. Savoir s'exprimer clairement pour l'appel aux secours.

Effectuer un diagnostic. Utiliser les gestes appropriés. Connaitre les différents défibrillateurs. Mettre en œuvre un défibrillateur.

Analyser le risque électrique. Agir en fonction du danger électrique détecté. Se mettre à l'abri du danger. Contrôler et travailler avec les EPI (Équipements de Protection Individuels). Identifier et séparer dans les limites d'emploi la source du courant électrique. Empêcher un réarmement électrique par une condamnation physique et administrative Vérifier l'absence de courant avant l'intervention. Intervenir en sécurité sur des appareils dans les limites d'emploi. Retirer le blocage administratif et physique et vérifier le bon fonctionnement de l'appareil terminal.

Comprendre les composantes du feu et les éléments propagateurs du feu. Agir sur la source du feu. Reconnaître les types de feux. Identifier les particularités des sites et des moyens d'extinction s'y rapportant. Appliquer la classification des extincteurs. Utiliser tous les moyens d'extinction et de ralentissement du feu. Appliquer correctement

les consignes et procédures.

Appliquer le code de déontologie. Adopter la bonne posture. Appliquer les consignes d'intervention.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de type QCM

Etude de cas avec mise en pratique.

Orale, recherche des textes législatifs par rapport à des situations données et prise des bonnes attitudes et des bonnes décisions dûment justifiées.

Grille de critères observables et mesurables.

### **RNCP34800BC02 — Opérer la sécurité et la sûreté des biens et des personnes**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Reconnaître les différentes typologies de personnes. Utiliser les moyens à disposition pour détecter un comportement.

Appliquer le code de déontologie. Respecter le code de procédure d'interpellation. Adopter une posture irréprochable.

Appliquer les procédures interne du site en matière d'interpellation. Ecrire et rédiger un document.

Pratiquer les fondamentaux de la PNL (Programmation Neuro Linguistique). Analyser l'incidence de l'état Parent, Enfant, Adulte. Identifier les composantes de la PNL (Programmation Neuro-Linguistique). Analyser les comportements induits.

Comprendre l'utilité des éléments constitutifs du PC. Exploiter les informations délivrées.

Reconnaître les acteurs de la chaîne sécurité. Identifier le domaine d'intervention de chacun et à qui s'adresser en fonction des informations collectées.

Utiliser des moyens variés. Décrire les faits. Retranscrire les faits. Identifier l'interlocuteur afin de rendre compte.

Adopter la décision adaptée et conforme aux procédures.

Identifier les différentes catégories de sites et les particularités de chacun.

Respecter le cadre légal des rassemblements festifs, sportifs ou culturels. Reconnaître les acteurs.

Comprendre les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage. Comprendre les différentes techniques et outils : crash-barrière, barrières Vauban, agents cynophiles, PC mobiles, équipes et organismes de secours. Choisir et utiliser les moyens et outils appropriés.

Effectuer une palpation. Adopter la bonne posture. Découvrir des objets prohibés, gérer des mineurs ou handicapés, en dehors des points prévus. Réaliser une inspection visuelle des bagages. Agir réglementairement en toute situation.

Appliquer les consignes et procédures se rapportant à l'accueil et l'orientation des foules. Maîtriser les procédures d'évacuation. S'exprimer à l'oral. Adopter la bonne posture.

Comprendre et expliquer les missions des Agents de Protection Rapprochés. Adopter la bonne posture.

UC 9 : Comprendre l'évaluation des risques professionnels, le document unique, les obligations de l'employeur et des employés, les principes et plans de prévention, la protection du travailleur isolé.

Identifier les particularités des sites et installations

classées (ICPE, Seveso, ...).

Respecter les consignes.

Lire avec précision et complétude. Communiquer rapidement

et exhaustivement. Respecter strictement les consignes.

Démontrer une parfaite connaissance du site. S'exprimer

rapidement y compris en situation de stress de manière efficace et compréhensible.

Comprendre le déroulement des plans d'intervention (Orsec), systèmes, matériels, équipements, zones ATEX, classification CLP ...

UC6 : Détecter une situation potentielle de conflit. Comprendre l'origine des conflits. Analyser la situation. Répertoire les solutions possibles et leur conséquence. Déterminer les moyens d'action.

Prévenir les conflits. Mettre en œuvre la solution choisie et anticiper les conséquences. Déterminer les moyens d'évaluation.

Reconnaître et maîtriser les différents types de stress, leur mode de fonctionnement et mécanisme : stress différé et gestion post-événement, effets gênants ou positifs du stress. Maîtriser le stress in situ. Appliquer les principes de récupération par la respiration et d'évacuation de la tension.

Identifier le cadre légal du principe de légitime défense. Réagir proportionnellement au risque encouru par sa propre personne. Opérer parfaitement pour se protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression, y compris en état de nécessité.

Définir le terrorisme. Reconnaître les différentes menaces terroristes, les niveaux de risque et les différents matériels des terroristes. Développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes. Détecter et Prévenir. Entretenir sa culture de la sécurité Se protéger soi-même. Protéger les autres. Alerter les forces de l'ordre. Faciliter l'intervention des forces de l'ordre Sécuriser une zone  
Vivre après un événement traumatique. Soustraire les victimes Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger. Pratiquer des notions de secourisme "tactique" : agir face aux blessés en nombre. Alerter les secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de type QCM - Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée.

## Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sociétés de sécurité privée, entreprises, administration.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de prévention et de sécurité,  
Agent de surveillance et de gardiennage,  
Agent de sécurité privée.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités privées de sécurité sont réglementées et codifiées dans le code de sécurité intérieure (livre VI du CSI). La loi du 18 mars 2003 et son décret d'application du 3 août 2007 exige la délivrance d'une carte professionnelle à tout agent voulant exercer professionnellement des missions de sécurité privée. Cette carte, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), est conditionnée d'une part par le respect des conditions de moralité et d'autre part par le suivi d'une formation donnant aptitude professionnelle. Cette formation doit être préalablement validée par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) et être conforme au chapitre IV de l'arrêté du 27 juin 2017.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                             |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Élevée (4/5)                                                                |
| Facteurs principaux                 | Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique |
| Salaire médian (mensuel)            | 1 700 €                                                                     |
| Familles professionnelles (FAP)     | T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)        |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 24 576                                                                      |
| Jugés difficiles à recruter         | 48 %                                                                        |
| Emplois saisonniers                 | 23 %                                                                        |
| Familles professionnelles (FAP)     | T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance                               |

## Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

L'organisme de formation tient, sur place, à disposition de l'organisme certificateur la liste des personnes composant le jury, le planning de formation et les dates d'examen.

La composition du jury garantit son impartialité. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Nombre de personnes composant le jury : 3 minimum

Le (la) président(e) du jury est un(e) dirigeant(e) en activité d'entreprise de sécurité privée ou un(e) responsable en activité d'un service interne de sécurité, ou un(e) salarié(e) en activité d'une entreprise de sécurité ou d'un service interne de sécurité ou un(e) expert(e) reconnu(e) dans les activités de sécurité privée inscrites au code de sécurité intérieure.

Le jury comprend 3 membres ·

- Le (la) président(e)
- Un(e) salarié(e) ou un(e) responsable (différent selon le statut du Président, si le Président est « employeur », alors le membre du jury est « salarié »)
- Une personnalité qualifiée du monde de la sécurité privée en activité.

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

L'organisme de formation tient, sur place, à disposition de l'organisme certificateur la liste des personnes composant le jury, le planning de formation et les dates d'examen.

La composition du jury garantit son impartialité. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Nombre de personnes composant le jury : 3 minimum

Le (la) président(e) du jury est un(e) dirigeant(e) en activité d'entreprise de sécurité privée ou un(e) responsable en activité d'un service interne de sécurité, ou un(e) salarié(e) en activité d'une entreprise de sécurité ou d'un service interne de sécurité ou un(e) expert(e) reconnu(e) dans les activités de sécurité privée inscrites au code de sécurité intérieure.

Le jury comprend 3 membres ·

- Le (la) président(e)
- Un(e) salarié(e) ou un(e) responsable (différent selon le statut du Président, si le Président est « employeur », alors le membre du jury est « salarié »)
- Une personnalité qualifiée du monde de la sécurité privée en activité.

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |                                                                   |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 6 847 €                                                           |
| <b>Selon la branche</b>        | 6 500 € – 7 140 €                                                 |
| <b>Prise en charge</b>         | <b>Branches concernées</b>                                        |
| 6 847 €                        | Valeur par défaut · 210 branches                                  |
| 7 140 €                        | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat |
| 6 900 €                        | CPNEFP ICGV entreprises de la viande                              |
| 6 500 €                        | CPNE des industries de santé (CPNEIS)                             |

## Base légale

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| <b>Date de décision</b>          | 23/07/2020 |
| <b>Durée de l'enregistrement</b> | 3 ans      |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2019  | 6         | 0        | 100 %            | 83 %         |
| 2018  | 4         | 0        | 75 %             | 50 %         |
| 2016  | 13        | 0        | 100 %            | 77 %         |

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)  
RNCP37751, RNCP42480

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF  
<https://www.est-formation.com/>

**Fiche officielle (France Compétences)**  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34800/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 266               |
| Parcours menés à terme | 262               |
| Taux d'achèvement      | 98 %              |
| Période                | 02/2022 – 12/2023 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés        | 309               |
| Montant total engagé        | 342 277 €         |
| Coût moyen par dossier      | 1 108 €           |
| Durée moyenne               | 151 h             |
| Période                     | 10/2020 – 07/2023 |
| France compétences          | 83 %              |
| Régions                     | 9 %               |
| France Travail              | 7 %               |
| Reste à charge titulaire    | 1 %               |
| Compte d'engagement citoyen | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.